

Les manifestations et autres modes d'action politique

Les nombreux travaux consacrés à la participation politique n'ont pas porté une égale attention à la diversité des pratiques d'engagement. Ce qui est souvent désigné sous le terme de « participation non conventionnelle » n'a pas, en particulier, fait l'objet d'un traitement identique à celui qui s'attache à la participation dite « conventionnelle » (processus électoraux).

Le peu d'intérêt dans lequel les modes de participation non conventionnels ont longtemps été tenus par la recherche française trouve son origine dans la théorie classique de la démocratie représentative, et au-delà, dans le système de normes qui la sous-tend. L'action revendicative, et principalement la manifestation, est apparue longtemps comme un moyen illégitime d'expression, puisqu'elle court-circuitait les canaux traditionnels de la représentation des intérêts.

L'actualité vient périodiquement rappeler l'importance de la manifestation comme forme d'expression politique et comme moyen de sanction des décisions du pouvoir, en dehors des consultations électorales. Pour s'en tenir aux années récentes, on se souviendra notamment du mouvement de novembre-décembre 1995 pour la défense des acquis sociaux, des mobilisations de chômeurs à l'hiver 1997-1998 ou encore des vastes manifestations « anti-mondialisation » qui, à Seattle, à Göteborg ou à Gênes, ont rassemblé des dizaines de milliers de manifestants venus du monde entier.

Parmi toutes les formes de participation, la manifestation est sans doute celle qui marque l'engagement le plus fort. En effet, elle est d'abord affirmation publique d'un engagement, puisqu'il est de sa nature même que les manifestants se donnent à voir. Ils entrent là dans un mode d'expression qui peut être difficile à gérer. On peut par exemple souhaiter être vu de ceux dont on est proche (et donc manifester avec eux), mais simultanément ne pas vouloir se montrer à ceux qui vous sont hostiles (et donc ne pas défilier aux yeux de tous). Les petites manifestations qui se déroulent dans la propre ville, le propre quartier des manifestants, exigent en ce sens une détermination plus grande que les immenses démonstrations où l'on disparaît dans la foule. Il est d'autant plus significatif que ce soient ces « micro-mobilisations » qui dominent aujourd'hui (voir plus bas). Ensuite, toute manifestation comporte des risques, à la différence de la plupart des autres formes de participation politique : « descendre dans la rue », c'est s'exposer, risquer d'être au mauvais endroit quand la manifestation dégénère, quand les forces de l'ordre chargent, quand un commando de contre-manifestants tente une violente intimidation.

L'analyse des manifestations apparaît donc centrale à toute interrogation portant sur l'évolution des formes de l'engagement politique, notamment à l'heure où le thème de la désaffection des citoyens pour la politique est si prégnant.

En se fondant sur le dépouillement de données collectées dans les archives des polices urbaines et des compagnies républicaines de sécurité (CRS)¹, il est possible de dégager les formes actuelles de l'action collective, quelques traits s'avérant d'emblée particulièrement saillants.

La propension croissante à une interpellation directe du pouvoir politique

Fréquence des manifestations « dépendantes »

En premier lieu, il apparaît que la manifestation, davantage sans doute que d'autres formes d'engagement, est perçue comme une interpellation directe des responsables politiques. De nombreux traits en témoignent. Le fait par exemple que la plupart des manifestations s'accompagnent d'une motion à l'autorité visée et que, souvent, cette motion soit remise en main propre à ceux auxquels elle est destinée. Le fait aussi, lié au précédent, que le point d'aboutissement des cortèges ou le point de réunion des rassemblements soit d'ordinaire le lieu où se trouvent les responsables dont on attend qu'ils modifient une décision (ministère, préfecture, rectorat, tribunal...).

Mais, au-delà de ces généralités, le besoin croissant d'une interpellation directe du pouvoir politique se lit surtout dans la **fréquence des manifestations** que nous proposons de qualifier de « **dépendantes** », c'est-à-dire les manifestations organisées parce qu'une personnalité est présente : l'existence même de la manifestation dépend donc de la survenance de cet événement extérieur qu'est la venue d'une personnalité. Or, on peut constater qu'en province la visite de

1. O. Fillieule (dir.), *Stratégies de la rue. Les manifestations dans la France contemporaine*, Paris, Presses de la FNSP, 1997.

personnalités politiques suscite le plus souvent des manifestations (Paris ne pouvant évidemment pas être considérée sur le même plan quant à la présence de leaders politiques). Par exemple, dans les années 1980 et 1990, un peu plus du tiers des rapports rédigés par les CRS après un déplacement présidentiel ou ministériel fait état de manifestations. De surcroît, dans la moitié des cas, l'événement qui a fait l'objet d'un maintien de l'ordre a suscité plus d'une action de protestation. Ces manifestations « dépendantes » sont d'abord le fait de groupes de petite taille, aux revendications sectorielles, dont les moyens limités ne leur permettent pas en temps normal d'émettre une protestation directe auprès du gouvernement (et qui comptent le cas échéant sur la « caisse de résonance » des médias, locaux ou nationaux).

L'expression d'une crise de la représentation ?

Cette interpellation directe du politique s'inscrit au cœur d'un processus complexe où se joue d'abord une **crise de la représentation** (faute de croyance en l'efficacité des représentants, on veut se faire entendre directement). Par ailleurs, la segmentation des intérêts se révèle génératrice d'une contradiction dans les mobilisations : plus l'intérêt est particulier et moins la mobilisation est importante, plus l'intérêt est proche de l'individu et moins l'individu peut s'appuyer sur l'action collective.

C'est à ce point qu'on peut déceler une évolution majeure dans les modes de participation politique contemporains. S'interrogeant sur la **prétendue « crise de la participation »**, qui se traduirait par un considérable retrait des citoyens, Nonna Mayer et Pascal Perrineau ² se demandent si l'on n'assiste pas plutôt à une « crise de mutation où de vieilles modalités de participation meurent » alors que « de nouvelles cherchent à naître ». Or, nos données confirment cette hypothèse d'une mutation. Elles permettent d'abord de prendre la mesure de la **place actuelle des micro-mobilisations** réunissant moins de cinquante personnes autour de revendications ponctuelles. À Nantes, par exemple, les manifestations de vingt personnes et moins sont passées d'environ 20 % du total des démonstrations de rue au début des années quatre-vingt à plus de 30 % au début des années quatre-vingt-dix. Cette multiplication des manifestations « de proximité », dont il faudrait cependant dater précisément l'apparition, est d'autant plus remarquable que sont en net recul les démonstrations de masse d'origine syndicale et que disparaissent quasiment les manifestations organisées à l'initiative des seuls partis politiques ³.

Par ailleurs, cherchant à évaluer le nombre total des manifestations qui ont lieu en France métropolitaine, nous parvenons au chiffre considérable d'**environ 8 000 démonstrations de rue par an**. Pour la seule ville de Nantes, pour reprendre cet exemple, on recense 1 766 manifestations sur la période 1979-1991, soit près d'une manifestation tous les trois jours et demi en moyenne. L'interpellation, directe elle aussi, de dirigeants ou de leurs représentants devient donc un mode normal d'engagement dans notre système politique.

Une ère « post-matérialiste » des manifestations ?

Contrairement aux sondages, la manifestation exprime l'opinion sans médiation : elle est **à la fois action et expression**. Or, l'expression en acte d'une opinion a nécessairement plus de force que celle produite dans le cadre abstrait, routinisé et peu coûteux d'une enquête (voir notice 19). Aussi est-il intéressant de chercher à mieux connaître le profil des individus qui participent le plus à l'action collective, pour discuter l'idée commune, suggérée par les études d'opinion, selon laquelle l'action protestataire est aujourd'hui le mode d'expression privilégié des couches modernes du salariat, essentiellement urbaines, et que la nature des revendications est désormais fortement marquée par la défense de valeurs post-matérialistes, pour reprendre la célèbre terminologie d'Inglehart ⁴.

Un recours « naturel » à la manifestation ?

Premier constat : l'activité manifestante se répartit très largement dans quasiment toutes les catégories socio-professionnelles, ce qui tend à indiquer que s'est achevé un processus d'institutionnalisation, de naturalisation (au sens où y recourir est devenu naturel) de la manifestation. Tout au plus note-t-on une légère sur-représentation des « consommateurs d'école » sur ces dix dernières années (parents d'élèves, enseignants, élèves et étudiants).

Il faut pourtant **nuancer cette idée d'une naturalisation de la manifestation** en rappelant qu'il ne s'agit pas forcément d'un phénomène si récent que cela. Il est vrai que depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années soixante, le fait de descendre dans la rue est resté l'apanage de « la classe ouvrière », notamment sous la houlette du Parti communiste. Cependant, les conflits de la société d'avant 1914 – période d'intense activité manifestante s'il en fut – jettent dans la rue des hommes et des femmes de tous les milieux et de toutes les professions, selon qu'ils se mobilisent le 1^{er} mai pour la loi des huit heures, pour porter le général Boulanger au pouvoir, pour soutenir ou conspuer le capitaine Dreyfus, pour défendre les congrégations religieuses ou s'opposer aux inventaires... On touche là une difficile question épistémologique : l'échelle des temps choisie est essentielle à la compréhension d'un phénomène, et c'est la projection rétrospective qui permet de reconstruire volontairement l'objet de l'analyse.

Un nouvel ordre de revendications ?

Second constat : contrairement à ce qui s'écrit le plus souvent, la période actuelle n'est pas marquée par un **changement de nature de la revendication politique**, où l'on verrait notamment les valeurs post-matérialistes prendre le pas sur les valeurs matérialistes, et une modification corrélative de la sociologie des groupes organisateurs d'actions collectives (disparition des partis et des syndicats au profit d'associations *ad hoc*, multiplication des actions spontanées et incontrôlées : voir

2. N. Mayer, P. Perrineau, *Les Comportements politiques*, Colin, Coll. « Cursus », 1992.

3. Sur cette période culminant avec 1968, cf. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Presses de la Sorbonne, 1998.

4. R. Inglehart, *Cultural Shifts in Advanced Industrial Societies*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1990. Le « post-matérialisme » se définit comme l'attachement à des valeurs non matérielles liées aux modes de vie, comme les mœurs, l'écologie...

notice 16). En effet, l'analyse de la nature des revendications portées par les manifestations actuelles ne vient pas corroborer l'hypothèse d'une modification des valeurs défendues à travers l'activité protestataire : les valeurs dites matérialistes continuent d'être largement dominantes avec, pour l'essentiel, l'emploi, le revenu et le niveau de vie, les problèmes liés à l'école. Quant aux mobilisations porteuses de revendications post-matérialistes, elles ne font pas vraiment recette, qu'il s'agisse des revendications liées aux mœurs, à l'environnement, à des questions de politique générale, à l'exception cependant des questions internationales et de l'antiracisme, et des mobilisations récentes liées à une réforme du statut juridique des homosexuels (PACS) ⁵.

Reflux de l'encadrement syndical ?

Enfin, toujours selon les tenants d'une modification des modes d'engagement politique, la participation aux mouvements de protestation se caractériserait de plus en plus par **une extrême fluidité**, les individus s'engageant et se désengageant en fonction de l'évolution des contextes politiques. Il en résulterait un rejet marqué des systèmes généralement dominants de représentation des intérêts (corporalistes ou néo-corporatistes), et un refus de laisser les partis ou les syndicats prendre leurs problèmes en charge. Pourtant, là encore, la réalité des manifestations françaises vient infirmer ces considérations puisque plus des deux tiers d'entre elles (hors Paris) sont organisées à l'appel des centrales ouvrières, ce qui laisse peu de doute sur la domination de la stratégie de la rue par les syndicats. En revanche, il est vrai que les partis politiques appellent fort rarement à manifester, et cela surtout pour les partis de droite et le Parti socialiste. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est donc **pas possible d'affirmer que la manifestation a changé de morphologie**, comme le suggèrent périodiquement les médias après chaque grand mouvement. On aura trop vite inféré du déclin des effectifs syndicaux et partisans l'idée que ces organisations ne jouaient plus leur rôle « d'entrepreneurs de mouvement social ». On a eu tort, et cela vient confirmer le rôle premier d'une ou plusieurs organisations structurées, qu'ont depuis longtemps rappelé les sociologues.

La violence : mode extrême d'engagement ?

L'action violente est habituellement écartée des analyses de la participation, soit qu'on la considère comme d'une autre nature, soit que les indicateurs utilisés ne permettent pas sa prise en compte. Pourtant, la violence constitue selon nous un recours virtuel, présent à l'état potentiel dans toute action collective. Elle s'inscrit dans une chaîne d'actions ramifiées qui utilisent tout l'éventail des possibilités légales et extralégales. La mesure de la part tenue par l'action violente dans les modes de participation doit ainsi être au centre de l'interrogation sur la nature du comportement protestataire.

Soulignons d'abord le **très faible nombre des actions violentes** qui surviennent, selon nos évaluations, dans moins de 5 % des démonstrations de rue, cette proportion restant à un niveau à peu près constant depuis plus de dix ans. Les données disponibles permettent également de dire quels sont les groupes sociaux qui

usent plus spécifiquement de cette forme exaspérée d'action protestataire. Depuis une vingtaine d'années, il s'agit d'abord des agriculteurs, avec une légère prédominance des agriculteurs de l'Ouest de la France, producteurs de lait ou de viande, se mobilisant contre les prix ou les quotas laitiers. Viennent ensuite les salariés d'entreprises en difficulté, mobilisés soit contre un plan de licenciement, soit contre la cessation des activités de leur entreprise. Si l'on ajoute les manifestations violentes d'artisans et de petits commerçants, il apparaît clairement que les manifestations violentes sont un moyen pour défendre des valeurs proprement « matérialistes » et qu'elles sont le fait des couches anciennes du salariat, non spécifiquement urbaines, et des catégories indépendantes en déclin. Viennent enfin les manifestations organisées par les étudiants, les chasseurs et les groupes nationalistes corse et basque pour la reconnaissance de leur indépendance ou d'un droit spécifique (enseignement dans la langue régionale, etc.).

Le répertoire d'action contemporain. État des lieux

La notion de répertoire d'action, inventée par Charles Tilly (1), suggère que les individus n'utilisent pas indifféremment une forme d'action collective plutôt qu'une autre mais choisissent au sein de « répertoires » existants, lesquels varient selon les époques et les lieux, la population concernée, les avantages que présente l'habitude, mais aussi en fonction de l'attitude adoptée par les autorités et les organisations visées vis-à-vis des formes consacrées de l'action collective.

De nos jours, la manifestation de rue est sans conteste l'élément dominant du répertoire d'action. Encore faut-il préciser ce que l'on entend par le mot manifestation que le sens commun réserve au défilé de rue. Par manifestation, nous entendons « toute occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé dans le but de faire connaître des revendications, d'exprimer une solidarité, ou de célébrer une commémoration et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques ».

Cette définition ne comprend pas de critère morphologique étant donné qu'un même événement manifestant emprunte très souvent plusieurs formes successives. Parmi ces formes, on trouve actuellement en France (et dans un ordre décroissant) le rassemblement statique, le défilé de rue, l'occupation de la voie publique (blocage de la circulation), les occupations de locaux, les opérations escargots, les actions commandos, les sit in. D'après nos estimations, si près des deux tiers des manifestations ne mettent en œuvre qu'une seule modalité d'action, près de 30 % d'entre elles voient se succéder de deux à trois modalités (par exemple un défilé suivi d'un sit in, un rassemblement suivi d'une occupation de locaux, etc.).

En fonction des cultures spécifiques et des ressources disponibles, ces séquences d'action manifestantes sont diversement utilisées et déterminent des sous-répertoires propres à chaque groupe social.

(1) Ch. Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

À l'inverse, les employés du secteur public ont une pratique manifestante plus fréquente mais beaucoup plus pacifique que la moyenne. Il en va de même pour les manifestations politiques (politique intérieure ou extérieure) et les manifestations d'étrangers sans papiers, ce qui confirme l'hypothèse classique selon laquelle une exclusion effective des positions dominantes, en termes ethniques, religieux ou linguistiques se traduit généralement par des formes adoucies de protestation.

On voit donc que la violence tient certes pour une part à la nature des revendications (beaucoup des manifestations violentes émanent de secteurs sinistrés de l'économie française), mais tout autant à la nature des groupes manifestants, à leur position sociale relative, à leur nombre, à leur répertoire d'action propre, à leur capacité à mobiliser au-delà de leurs activistes. Gardons-nous donc des formules simplificatrices d'autant plus fausses qu'elles sont faciles à mémoriser ! Un bel exemple en est donné par le jeu d'une variable qu'on ne songerait peut-être pas à faire intervenir ici : la localisation à Paris ou en province de l'action protestataire. Ainsi, les manifestations à objet politique (pacifistes, antiracistes...) et les manifestations d'étrangers sont rares en province et fréquentes à Paris, et elles sont plus

violentes à Paris qu'en province. Qu'importe ici les raisons de ces inversions spectaculaires, il convient seulement de retenir qu'une variable déterminante peut n'appartenir à aucun des cadres usuels des analyses classiques de l'engagement.

La manifestation est un étrange phénomène : parfois sur-médiatisée au moment où elle a lieu, elle disparaît bientôt des mémoires pour n'être plus qu'une date, un vague souvenir. Les acteurs sociaux sont bientôt comme frappés d'amnésie et, lorsque resurgissent les actions collectives d'envergure, lorsque la rue est à nouveau submergée, on a naturellement tendance à y voir une nouveauté, un changement radical annonciateur d'orages futurs.

Il faut donc éviter de tirer trop vite des conclusions définitives sur l'évolution des manifestations. De ce point de vue, l'analyse des archives policières sur une période étendue fournit déjà et continuera à fournir des données fiables et utiles : la prospective en matière d'action collective ne saurait se concevoir en dehors d'une connaissance approfondie des manifestations passées et contemporaines.

Olivier Fillieule